

DELIBERATION N° 09 / 2026
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 07 avril 2026

Sous la présidence de M. NEDJAR, Maire

Présents : M. NEDJAR, Mme MACKOWIAK, M. BOURÉ, Mme TIZNITI, M. MÉNIRI, Mme EL HAJOUÏ, M. BOUTRY, Mme BOULET, M. DADDA, M. PROD'HOMME, Mme BION, M. RUBANY, M. JEGOUZO, M. NITOU SAMBA, Mme SARRAZIN, Mme JUMEL, M. MAILLARD, M. ENGUEHARD, M. BIRACH, Mme GAMRAOUI, Mme HAI, Mme DIOP, M. PEULVAST, M. SAHED, Mme LÉPINARD, Mme NAZEF, M. KOLOLO-SAMBA, Mme MAICHOUF.

Excusés et ont donné procuration : Mme BAYKAN à M. BOURÉ, Mme JAABIRI à Mme TIZNITI, M. FLORIN à Mme MAICHOUF.

Absents : M. DE SA TORRES, M. VELÉ.

Secrétaire de séance : Mme NAZEF.

Objet : **Désignation des représentants aux conseils des écoles maternelles et élémentaires**

Monsieur le Maire expose :

Le conseil d'école est composé :

- du directeur de l'école, président ;
- du maire ou de son représentant et d'un conseiller municipal désigné par le conseil municipal,
- des maîtres de l'école,
- des maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil et d'un des membres du réseau d'aides spécialisées intervenant dans l'école choisi par le conseil des maîtres de l'école,
- des représentants élus des parents d'élèves en nombre égal à celui du nombre de classes de l'école,
- du délégué départemental de l'éducation chargé de visiter l'école.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.

Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre.

Monsieur Le Maire propose que le conseil municipal désigne les conseillers municipaux suivants par école :

Ecoles maternelles et élémentaires	Conseiller municipal désigné par arrêté de M. Le Maire (pour information)	Conseiller municipal désigné par le Conseil Municipal
Ecole maternelle F. Buisson	Mme Rachida EL HAJOUÏ	Mme Maria JUMEL
Ecole élémentaire F. Buisson	Mme Estelle LEPINARD	Mme Ghyslaine MACKOWIAK

Ecole maternelle P. Kergomard	M. Joël JEGOUZO	M. Mickaël BOUTRY
Ecole élémentaire P. Kergomard	M. Mohamed DADDA	Mme Francelina BION
Ecole maternelle J. Macé	M. Samir MENIRI	Mme Havin BAYKAN
Ecole élémentaire J. Macé	Mme Sofia NAZEF	Mme Amel HAI
Ecole maternelle M. Montessori	M. Gérard PROD'HOMME	M. François MAILLARD
Ecole élémentaire J. Zay	Mme Ghislane TIZNITI	Mme Karima GAMRAOUI
Groupe scolaire Z. Carlu (maternelle) / J. Ferry(élémentaire)	Mme Isabelle BOULET	M. Denis BOURÉ
Ecole maternelle du B. aux Moines	M. Jean Marc RUBANY	Mme Muriel SARRAZIN
Ecole élémentaire du B. aux Moines	M. Gaston NITOU SAMBA	M. Bruno BIRACH
Ecole élémentaire H. Wallon	M. Mohamed DADDA	Mme Ndeye DIOP
Ecole maternelle H. Wallon	Mme Ghyslaine MACKOWIAK	M. Brahim SAHED
Groupe scolaire M. Quettier	M. François ENGUEHARD	M. Stéphane PEULVAST

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE avec 28 voix pour et 3 abstentions (M. FLORIN, M. KOLOLO-SAMBA, Mme MAICHOUF)

ARTICLE UNIQUE : DE DESIGNER les représentants aux conseils des écoles maternelles et élémentaires conformément à la proposition de Monsieur Le Maire, figurant ci-dessus.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, les jours, mois et ans susdits et ont signé les membres présents.



Le Maire,

Djamel NEDJAR

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la Commune, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Affichée le 14 AVR. 2026

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Désignation des représentants aux conseils des écoles maternelles et élémentaires

Date de transmission de l'acte : 13/04/2026

Date de réception de l'accusé de
réception : 13/04/2026

Numéro de l'acte : DELIB-09-2026 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 078-217803352-20260407-DELIB-09-2026-DE

Date de décision : 07/04/2026

Acte transmis par : Francine LIENHARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.3. Designation de représentants